

Scénario 2

Conventionnel



Description du scénario

Ce scénario modifie l'assolement et la rotation culturale de la ferme modèle conventionnelle, le but étant d'augmenter le nombre d'espèce de PPAM cultivées sur l'exploitation. Nous avons déterminé les cultures qui pouvaient être retirées en fonction de leur rentabilité, de la quantité de travail, des débouchés. Pour les remplacer, différentes PPAM ont été étudiées, notamment celles proposées par les commanditaires. Le choix s'est basé sur des cultures facilement cultivables, compte tenu des conditions pédoclimatiques, avec des débouchés communs et ayant un assez grand nombre de données.

Cultures utilisées

Toutes les fiches cultures sont disponibles dans le dossier, avec plus de détails techniques. Le détail des assolements et des chiffres clé des itinéraires techniques sont disponibles sur le tableur.

Cultures retirées	Sainfoin Pois protéagineux
Cultures diminuées	Lavandin Blé dur Orge Sauge
Cultures ajoutées	Fenouil Coriandre Hysope

Cultures retirées :

La culture de sainfoin a été retirée malgré le fait que cette légumineuse permette la production de foin de qualité et d'obtenir des aides PAC (*Leconte, 2023*), car la ferme ne possède pas d'élevage. En effet, le chiffre d'affaire de la culture n'est que de 20€/ha et le coût de production est élevé. De plus, de nombreuses aides aux PPAM sont disponibles dans la région (voir analyse budgétaire). Le pois protéagineux a également été enlevé car sa rentabilité est faible et qu'il nécessite beaucoup d'intrants. Afin de libérer de l'espace pour de nouvelles cultures, une portion de chaque culture de la ferme type a été retiré. Pour particulièrement, la surface de lavandin n'a pas été complètement conservé car on observe une forte baisse de demande et de prix au cours des dernières années, notamment en lien avec l'effet post-COVID et avec un contexte de surproduction à l'échelle nationale (*SCA3P*).

Cultures ajoutées :

Les cultures PPAM implantées sont le fenouil, l'hysope et la coriandre qui peuvent toutes être valorisé sous forme d'huile essentielle avec le même matériel que celui utilisé pour le lavandin. Cela permet de rentabiliser les investissements qui ont pu être fait dans les distilleries sur les différentes exploitations.

Une alternance céréale-PPAM a été respecté dans la rotation afin de maintenir la fertilité du sol.

PPAM utilisées :

▪ Hysope

L'hysope est utilisé en agroalimentaire pour produire des bonbons, thés froids et liqueurs, mais aussi en parfumerie sous forme d'huile essentielle. Ce deuxième marché, qui est celui qui est visé pour l'exploitation, est en croissance depuis plusieurs années (*FranceAgriMer, 2024*). L'hysope est bien adapté au plateau de Valensole car elle apprécie les sols bien drainés et une exposition ensoleillée. Cette PPAM correspond plus à un scénario conventionnel car elle n'est que très peu cultivé en BIO (0,2% de la production est biologique (*CPPARM*)).

▪ Fenouil

Le fenouil doux est cultivé pour ses fruits utilisées comme épice en cuisine, ou pour ses bulbes. Les fruits peuvent également être distillées à la vapeur d'eau pour donner une huile essentielle riche en trans anéthol. Son marché est en croissance : la culture du fenouil a vu ses superficies augmentées de 17 % en 2019 (*FranceAgriMer, 2021*). Comme pour l'hysope, sa production n'est que peu représenté dans les exploitations BIO (0,8% de la production est biologique (*CPPARM*)).

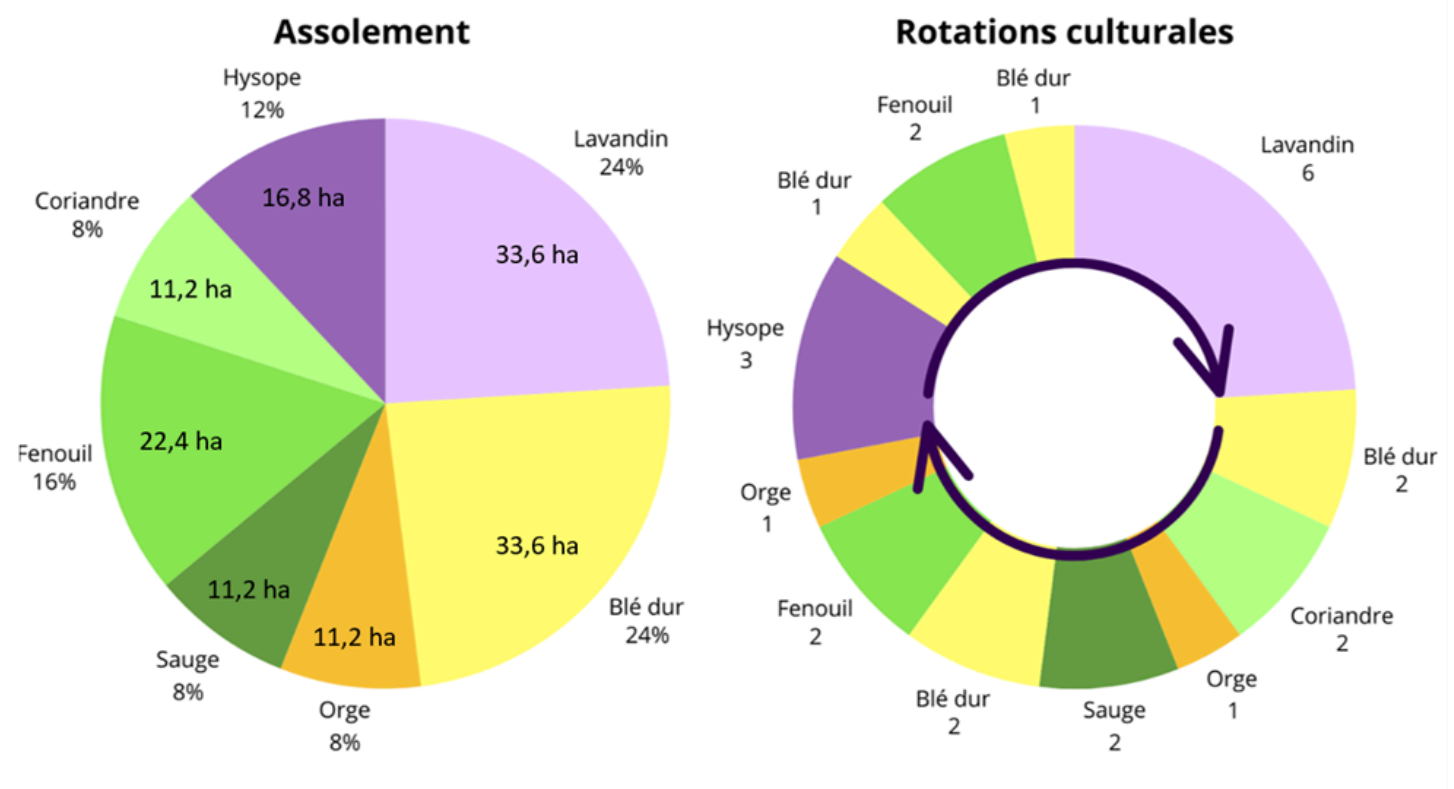
▪ Coriandre

Ombellifère cultivée pour ses feuilles ou ses graines, utilisée dans l'alimentation humaine ou en tant que plante médicinale. La coriandre présente une forte augmentation de ses surfaces (+40%) qui s'est particulièrement développée en 2021 (*FranceAgriMer, 2024*). C'est une culture

surtout présente en Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes (*FranceAgriMer, 2024*). Encore une fois, c'est une plante plutôt cultivée en système conventionnel (0,6% de la production est biologique (*CPPARM*)).

Rotation culturale et assolement

La surface totale étant de 140 ha, on obtient les surfaces suivantes pour les différentes cultures :



Les chiffres associés à chaque culture dans les rotations culturales représentent le nombre d'années d'implantations de la culture dans l'assolement.

Présentation des débouchés commerciaux

Le marché des huiles essentielles est en déclin pour l'année 2022 mais étant globalement instable, la balance commerciale est difficile à prédire. Depuis 2021, la France est en situation de déficit commercial, c'est-à-dire qu'elle importe plus d'huiles qu'elle n'en exporte. Pourtant, les producteurs sont en surplus de production qu'ils n'arrivent pas à vendre. Il faudrait donc relocaliser les marchés sur la production locale plutôt que l'importation. Dans ce scénario, nous avons donc décidé de produire des huiles essentielles de fenouil et hysope pour la production de liqueur, ainsi que de l'huile essentielle de coriandre.

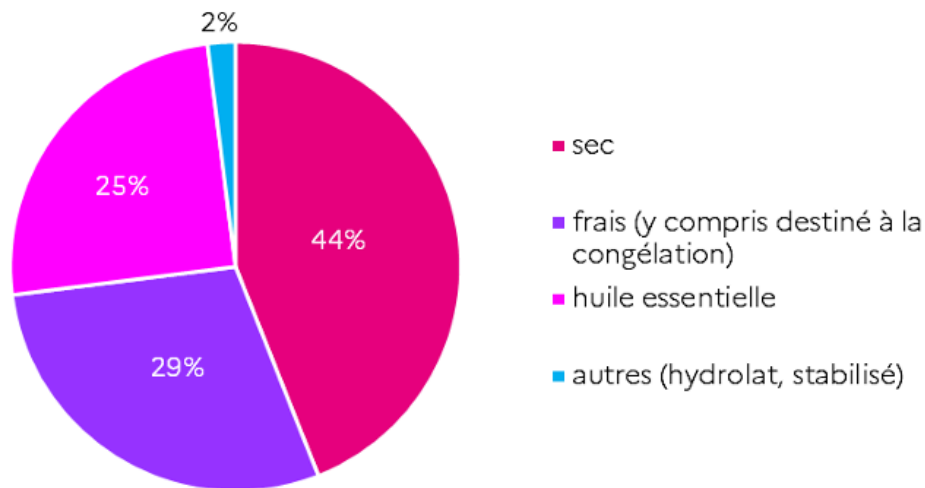
Pour le marché des plantes en l'état (plantes médicinales, aromatiques et graines aromatiques) il s'agit du même constat à propos de la balance commerciale. Cependant, les productions sèches sont peu mises en avant en agriculture conventionnelle. Pour cette raison, le scénario ne se concentre pas sur la vente des plantes fraîches ou en sec mais sur l'huile essentielle. En effet, toutes les productions de ce scénario peuvent être valorisées sous cette forme. Plus particulièrement pour la coriandre, une production en frais ou en sec peut être réalisée en plus mais ne concerne qu'une faible part des débouchés.

Les cultures de coriandre et de fenouil font parties d'un secteur en forte croissance estimée à plus de 66 % depuis 2017. Au niveau de la répartition des surfaces, en hectares, des PPAM, en France de 2017 à 2021, on retrouve une évolution de 40% pour le fenouil et de 117% pour la coriandre dont semences (estimation en frais). De plus, en 2020, on observe une valeur commerciale de 207k€ pour le fenouil et de 184k€ pour la coriandre (*FranceAgriMer, 2021*).

Pour l'hysope, très peu de données sont disponibles gratuitement. Il serait pertinent de se renseigner davantage auprès des agriculteurs produisant déjà de l'huile essentielle d'Hysope. Malgré le manque d'informations, nous avons décidé de d'ajouter cette culture car elle ne nécessite pas d'investissement supplémentaire en distillerie et machines agricoles.

Par ailleurs, comme mis en avant dans ce diagramme, il pourrait être intéressant de valoriser les résidus de production dont les hydrolats, en plus des huiles essentielles et production en frais et en sec (*FranceAgriMer, 2021*).

Part de la valeur commerciale des plantes aromatiques par type de transformation en 2020



Source : Enquête FranceAgriMer auprès des groupements de producteurs

Analyse budgétaire

La tableur de calcul est disponible dans le dossier, avec plus de détails techniques ainsi que les calculs. Vous y trouverait les assolements précédents des fermes types ainsi qu'une feuille de calcul pour chaque scénario.

Pour réaliser cette analyse, nous avons pris en compte uniquement en produit la vente de la production et les subventions ; et en charge, le coûts des semences, fertilisants et de main

d'œuvre. Nous n'avons donc pas pris en compte les amortissements, coûts de l'énergie, de l'eau, des amendements, des traitements phytosanitaires, etc... car les données nous manquaient pour plusieurs espèces. Cette analyse ne représente donc pas le fonctionnement complet d'une ferme car elle est largement simplifiée.

Pour ce qu'il est des subventions, nous n'avons pris en compte que les aides à la conversion PPAM. En effet, comme nous sommes dans un objectif de diversification par les PPAM, nous faisons l'hypothèse que l'exploitant visé par ce projet ne cultivait pas les PPAM choisis précédemment.

Pour ce qui est des aides PAC, on en retrouve plusieurs pour les types de cultures utilisées dans le scénario. Il existe des aides à la conversion en surfaces PPAM qui se basent sur le type de PPAM. Ces aides sont versées pendant les 5 premières années suivants la conversion : il s'agit de 350€/ha chaque année pour la lavande, le lavandin, le cumin, le carvi, le fenouil, la sauge sclarée, le psyllium noir de Provence et le chardon marie. Pour les autres PPAM, l'aide s'élève à 900€/ha chaque année. Ici les surfaces bénéficiant de ces aides seront l'hysope et la coriandre (*Bio de Provence*). Ce sont ces aides de 900€/ha qui vont rendre rentable les nouvelles cultures implantées. Sur les premières années elles permettront soit de réaliser des investissements dans des outils nécessaires à cette cultures, soit de créer un matelas financier de sécurité le temps de conclure des accords sur les débouchés possibles. En sommes, l'analyse financière de ce scénario semble positif mais il est à prendre avec précautions car les catégories composants le calcul de la marge brute restent limités à cause du manques de certaines données sur les PPAM de niche. Nous nous sommes donc limité au calcul du chiffre d'affaire que pourrait tirer l'exploitant ainsi que des charges associées à la production de ces cultures.

	Surface (ha)	Chiffre d'affaires (€)	Coût de production (€)	Marge brute (€)
Blé dur	33,6	33 461 €	11 889 €	21 572 €
Lavandin	33,6	71 674 €	22 314 €	49 360 €
Orge	11,2	9 352 €	3 874 €	5 478 €
Sauge sclarée	11,2	13 440 €	3 005 €	10 435 €
Coriandre	11,2	352 800 €	23 545 €	329 255 €
Fenouil	22,4	11 189 €	159 779 €	-148 590 €
Hysope	16,8	14 196 €	119 658 €	-105 462 €
Total	140	506 113 €	344 064 €	162 048 €

L'hysope et le fenouil sont les deux seules cultures en déficit de notre scénario principalement à cause de leur fort coûts en semence. La coriandre d'un autre côté semble rapporter beaucoup grâce à son fort rendement et les subventions qu'elle rapporte. Globalement, la marge brute de l'exploitation est positive ce qui montre à priori une rentabilité du scénario.

Grâce à une analyse budgétaire du scénario original on remarque que la diversification par les PPAM permet un meilleur chiffre d'affaire. En effet, celui-ci passe d'environ 208 000 € à 506 000 € d'où une augmentation de 243 %. Cependant le coût de production augmente également (passage d'environ 51 000 € à 344 000 € soit une augmentation de 675 %). Malgré une plus forte augmentation des coûts de production après diversification par PPAM, la marge reste supérieur dans notre scénario (162 000 € pour 157 000 € dans le scénario original). Cela peut s'expliquer par le fait que les huiles essentielles de PPAM se valorisent mieux que des céréales engrains.

Opportunités et freins

Cette matrice SWOT met en avant les différentes opportunités, interne et externe à l'exploitation, liées à l'implantation de plusieurs PPAM. Cette diversification est également lié à des aspects négatifs. Cette matrice permet de nuancer le scénario et peut servir de point de départ pour améliorer la diversification des PPAM sur le plateau de Valensole.

	Positif	Négatif
Interne	<p>Force :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Implantation de PPAM permettant l'obtention d'aides PAC à la conversion sur 5 ans. ● Retour sur investissement pour les exploitations ayant investis dans une distillerie. 	<p>Faiblesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La diversification nécessite souvent d'investir dans du nouveau matériel (plantation, récolte, ...) ● Nécessité de formation sur les nouveaux itinéraires techniques
Externe	<p>Opportunité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nombreux organismes d'aide technique: CIVAM, Chambre d'Agriculture, Arvalis ● Intérêt touristiques des PPAM 	<p>Menace :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Débouchés globaux sur les PPAM souvent instables. ● Concurrence internationale ● Données techniques restreintes sur certaines PPAM de niche (Hysope)

Bibliographie

(1) Francois, L. (2016). La filière PPAM Biologiques. CCPARM. https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/diaporama_cultiver_des_pam_bio_cpparm_derniere_version.pdf

(2) FranceAgriMer. (2024). Plantes à parfum, aromatiques et médicinales. https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/71143/document/Panorama_PPAM_2021_V_D.PDF?version=3

(3) Rubat du Merac, C. (2019). Le mini-guide PPAM bio. Bio de Provence. https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/mini_guide_ppam_bio_edition_2019_vf.pdf

(4) FranceAgriMer. (2021). Plantes à parfum, aromatiques et médicinales. https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/67749/document/20211212_MARCHE_PPAM_2020.pdf?version=2

(5) Leconte, R. (2023, avril 21). Quel intérêt du pâturage du sainfoin contre les strongles ? *Maison Régionale de L'Elevage PACA*. <https://mrepaca.fr/quel-interet-du-paturage-du-sainfoin-contre-les-strongles/>